











Paris, le 6 octobre 2021

Les Fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC et UNSA-CGC

à

Monsieur Bruno LE MAIRE Ministre de l'Economie des Finances, et de la Relance

Monsieur Olivier DUSSOPT Ministre délégué, charge des comptes publics

Messieurs les Ministres,

La crise est une formidable et terrible leçon.

Mettre cette phrase au passé n'est pas encore de mise à l'heure actuelle, dans la mesure où la pandémie n'est pas derrière nous. Toutefois, ce que la crise sanitaire a démontré, parfois jusqu'à l'absurde, fait déjà partie du présent et conditionne très largement l'avenir.

Durant cette crise, les services du Ministère ont démontré leur pertinence et leur utilité. Qu'il s'agisse de financer, de soutenir, de réguler, de protéger et de contrôler et de bien d'autres aspects encore, Bercy a répondu présent.

Au quotidien, les missions sont incarnées et portées par les agents ; lls n'ont pas failli, malgré les difficultés. Pourtant on leur a réservé un traitement pas toujours à la hauteur de leur engagement.

Force est de constater que dans le même temps, la mécanique infernale des restructurations et autres suppressions d'emplois ne s'est pas mise sur pause.

Enfin, nous distinguons les premiers effets de la Loi de Transformation de la Fonction Publique. Au-delà de son appréciation par nos fédérations, nous ne vous cacherons pas que du côté des agents, nous sommes assez loin de votre satisfecit sans cesse rappelé.

S'agissant des perspectives budgétaires pour 2022, elles n'annoncent pas de changement de cap, ne seraitce qu'en raison des nouvelles suppressions d'emplois. Certes, le sort des directions diffère de l'une à l'autre. Mais au final notre ministère aura été celui qui aura été et de loin le plus grand pourvoyeur de suppressions d'emplois dans la fonction publique de l'Etat ces cinq dernières années.

En ce qui concerne la mise en place du télétravail, qui a fait une entrée fracassante sur le devant de la scène, il y a un décalage manifeste entre les termes de l'accord cadre Fonction Publique et leurs transpositions directionnelles. Quoique l'on puisse penser de cette nouvelle organisation et des défis qu'elle comporte notamment s'agissant de la préservation des collectifs de travail et du management, cette évolution correspond aux aspirations d'un nombre d'agents important. Dès lors, et même en avançant de façon empirique, il est évident qu'un bilan en demi-teinte serait un énième et lourd échec.

Voilà résumé, ce qui garnit l'un des plateaux de la balance. Et encore nous faisons un gros effort de modération, face à une direction qui est en révolution permanente, tout en subissant des saignées d'emplois sans fin, une autre dont la ponction de missions met en danger son existence, une troisième dont l'ancrage bercyen devient de plus en plus distendu. Nous pouvons également intégrer dans cette liste les services du Secrétariat Général en perpétuelle phase de restructurations.

Maintenant, il reste à voir ce que vous êtes en capacité de mettre ou avez la volonté d'intégrer sur l'autre plateau de la balance.

Nous vous renvoyons d'emblée vers la lecture de la plateforme revendicative élaborée par l'ensemble des fédérations du Ministère que nous vous avons adressée en avril dernier, dans laquelle tous les points demeurent d'actualité.

Nous insistons toutefois sur les axes suivants :

- Le devenir des missions et leur renforcement ;
- L'organisation générale du Ministère et le positionnement de chaque direction (y compris face aux acteurs extérieurs à Bercy) ;
- Une réelle reconnaissance des agents ;
- Les perspectives en matière d'effectifs, de formation et de promotion ;
- La préservation des politiques ministérielles de santé et sécurité au travail ;
- Une action sociale de haut niveau et au plus près des agents ;
- Les moyens octroyés pour un dialogue social de qualité à tous les niveaux.

C'est prioritairement sur ces points que nous attendons des réponses et des engagements précis au Comité Technique. Et nous serons particulièrement attentifs à vos réponses dont nous rendrons compte aux personnels.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre parfaite considération.

Anne GUYOT-WELCKE

Alexandre DERIGNY

Philippe GRASSET

Denis GREGOIRE

Hervé PAPIN

Fédération Solidaires

Fédération CGT

Fédération FO

Fédération CFDT-CFTC Fédération UNSA-CGC